

Comité Consultatif Des Habitants de Proveysieux

à l'attention du Maire,

Contribution n°07 en date du 27 janvier 2022

Suite à sa séance du 27 janvier 2022, le Comité Consultatif des Habitants (CCDH),

1. Regrette le retard pris quant à la publication des comptes rendus des commissions participatives sur le site dédié au travail collaboratif. Ce délai vient contrarier l'engagement de transparence de la vie publique pris par l'équipe municipale, et peut nuire à la dynamique des commissions.
2. Souligne la qualité du dernier bulletin municipal tant sur le fond que sur la forme. Cette publication est attractive, intéressante et de nature à faire envie à beaucoup de communes.

HABITAT-LOGEMENT

Au cours de la séance publique du Conseil municipal du 26 janvier, le Comité Consultatif des Habitants (CCDH) a appris que la décision d'adhérer à la Société Publique Locale Innovation avait été ajournée.

3. Après s'être déjà exprimé lors de contributions précédentes à ce sujet, le CCDH comprend l'hésitation de l'équipe municipale qui a déjà pris à bras le corps et avec efficacité nombre de ses missions, mais réaffirme sa sensibilité aux questions d'habitat et de logement éminemment stratégiques pour l'avenir du village, et confirme qu'il s'empare de cette question considérée prioritaire.
4. Estime que les sujets de l'habitat et du lieu de convivialité n'ont pas à être en concurrence dans l'action publique, ces deux thèmes n'étant absolument pas du même niveau. Le premier figure en bonne place dans la profession de foi de l'équipe municipale, demande à être engagé tôt dans un mandat municipal, et porte des enjeux majeurs en termes d'avenir du village qui sont sans commune mesure avec ceux du lieu de convivialité.
5. Invite l'équipe municipale à se doter sans délai de toutes les ressources disponibles (SPL Innovation, AURG notamment) pour engager et soutenir sa réflexion sur le sujet, comme elle a su le faire pour le thème « Energie-mobilité » en adhérant rapidement, par principe, et sans projet défini à la SPL ALEC.
6. Propose son soutien total pour la part de responsabilité qui est la sienne, tant auprès de l'équipe municipale que de la population ou d'organismes extérieurs.
7. Précise que cette position du CCDH est prise à l'unanimité
8. Adressera dans la dernière semaine de février une contribution, étoffée en termes de contenu, motivant l'importance de cette orientation quant à l'avenir du village.
9. Sollicite la présence du maire et/ou celle de l'adjoint en charge du dossier « Logement/aménagement » lors de sa prochaine réunion prévue le jeudi 24 mars 2022 à 19h00.

Pour le Comité consultatif des habitants,
Les référents,

Cyril Domenech

Véronique Laforets